



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 DECEMBRE 2025

Nombre de membres :

Conseillers : 29	L'an deux mil vingt-cinq et le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du neuf décembre deux mil vingt-cinq.
Présents : 20	
Excusé : 8	
Pouvoirs : 8	

Présents :

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Stéphane MARLOT, Antoine BRUNO, Christelle PAKULIC, Julien DETREZ, Mireille GOYET, Éric VIVIN, Marie-Paule DELLAROVERE, Jérôme ADAM, Frédéric SABATIER, Éric BARRAT, Malika VIVIN, Thierry BAZZALI, Sophie LAMBERT, Denis BARROERO, Claudine DE RIVAS, Roger BERNET, Maria Madalena FARINA-MENDES DA SILVA, Christophe ANTONINI

Excusés avec pouvoir :

Madame Marie-Aude PEZERIL a donné procuration à Madame Catherine STEKELOROM
Monsieur Patrick LAMBERT a donné procuration à Monsieur Antoine BRUNO
Monsieur Franck SULTAN a donné procuration à Monsieur Stéphane MARLOT
Madame Magali BARBEAU a donné procuration à Madame Mireille GOYET
Madame Cindy GAUVIN, a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET
Monsieur Jean-Claude METHEL a donné procuration à Madame Claudine DE RIVAS
Madame Béatrice ALIPHAT a donné procuration à Monsieur Denis BARROERO
Madame Bernadette BONZOM a donné procuration à Monsieur Roger BERNET

Absents :

Monsieur Lucas GILLY

Secrétaire de séance : Madame Catherine STEKELOROM.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 DECEMBRE 2025

DCM N°2025-67 - Commande publique - Attribution du marché public de travaux MAPA 2025-03 « Prestations d'entretien d'espaces verts et naturels »

Rapporteur : Antoine BRUNO

Il est indiqué à l'assemblée qu'en date du 3 septembre 2025 un avis d'appel public à la concurrence a été transmis pour publication au MONITEUR.FR Journal d'annonces légales pour un accord-cadre à bons de commandes passé selon la procédure adaptée.

Les prestations comprennent toutes les fournitures, les transports des fournitures et toutes les mises en œuvre nécessaires à la complète réalisation de l'entretien, de la réfection des espaces verts et de la livraison de tous les ouvrages en parfait état de fonctionnement et d'exploitation.

Les prestations comprennent notamment :

- Les prestations d'entretien d'espaces verts de toute nature ;
- L'ensemble des dispositions nécessaires à la bonne conduite du chantier.

La remise des offres a été fixée au 17 octobre 2025.

Le montant de commande du marché initial et de chaque reconduction est limité à 73 600,00 € HT.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la notification du marché. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. A l'issue de la dernière reconduction, plus aucune nouvelle commande ne pourra être réalisée en exécution de cet accord-cadre.

17 candidats ont retiré le dossier de consultation et 2 offres sont parvenues dans les délais.

L'analyse de ces 2 offres a été menée par les services techniques de la commune.

Il est proposé en conclusion de cette analyse de retenir l'offre de la société ESPACES VERTS DU LITTORAL arrivée en première position dans le classement des offres selon les critères énoncés au règlement de consultation (prix des prestations 30%, valeur technique 50%, délai d'intervention 20%) pour un montant maximum annuel de 73 600,00 HT € soit 88 320,00 € TTC.

L'exposé du rapporteur entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par les services techniques de la commune,

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20251215-DEL2025-67-DE
Date de réception préfecture : 18/12/2025



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 DECEMBRE 2025

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le MAPA 2023-05 relatif aux « Prestations d'entretien d'espaces verts et naturels » à la société ESPACES VERTS DU LITTORAL pour un montant maximum annuel de 73 600,00 HT €, soit 88 320,00 € TTC.

AUTORISE monsieur le Maire à signer ces marchés publics ainsi que toutes autres pièces nécessaires à la mise œuvre de ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Catherine Stekelorom

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

